

Les inscriptions sur la plateforme Etudes en France débutent le 1<sup>er</sup> novembre.

**LISTE DES PIÈCES À INSÉRER DANS SON DOSSIER NUMÉRIQUE ET SON DOSSIER PAPIER**

Le dossier numérique doit être conforme au dossier papier.

- À déposer à l'Espace Campus France Guinée dans l'ordre indiqué.
- Fournir une copie certifiée conforme à l'original de chacun des documents indiqués.
- Toute pièce manquante peut donner lieu au rejet du dossier.

JUSTIFICATIFS D'IDENTITÉ :		
1	Extrait de l'acte de naissance.	
2	Photocopie du passeport <u>en cours de validité</u> . → Passeport biométrique obligatoire pour toute la procédure Campus France.	
JUSTIFICATIFS DES ÉTUDES SUPÉRIEURES : Uniquement pour les candidats en cours ou ayant terminé des études supérieures.		
3	Attestation d'inscription de l'année en cours.	
4	Diplômes du plus haut au plus bas (ex : Master, Maîtrise, Licence, DEUG).	
5	Bulletins de notes complets de chaque année d'études supérieures, dont l'année en cours si possible.	
6	Attestation de sélection ou d'admission au concours d'entrée dans les IES de la République de Guinée.	
7	Attestation(s) de stage.	
JUSTIFICATIFS DU SECONDAIRE :		
7	Diplôme du bac. → Tricolore ou diplôme du bachelier du 2 <sup>nd</sup> degré.	Uniquement pour les candidats ayant déjà obtenu le bac.
8	Relevé(s) de notes du bac unique ou des bac1 et bac2. → Si vous avez raté le bac une ou plusieurs fois, fournissez les relevés de tous les bacs passés.	
9	Bulletins de notes trimestriels ou semestriels de la classe de Terminale. → Si redoublement(s), fournir les bulletins de toutes les classes de Terminale.	
10	Bulletins de notes trimestriels ou semestriels de la classe de 11 <sup>ème</sup> . Bulletins de notes trimestriels ou semestriels de la classe de 12 <sup>ème</sup> . → Si redoublements, fournir les bulletins de toutes les classes de 11 <sup>ème</sup> et 12 <sup>ème</sup> .	Uniquement pour les candidats postulant en L1 ou L2.
11	Attestation d'inscription en terminale. Bulletins de notes du 1 <sup>er</sup> trimestre de la terminale si possible.	Uniquement pour les élèves en terminale au moment de la demande.
12	Divers : attestations de stage, d'emploi ou de formation, CV, lettre de motivation etc.	
JUSTIFICATIFS D'EMPLOI : Uniquement pour les candidats n'étant pas en cours d'études.		
13	Attestations d'activités depuis la fin des études (emplois, stages, formations...).	

Le parcours doit être continu et justifié jusqu'à l'année 2018-2019, sauf exceptions.

Les comptes GN créés depuis 2015 sont toujours valables et doivent obligatoirement être réutilisés et complétés.

**Seul Campus France est officiellement compétent pour vous aider, vous accompagner et vous répondre. Ne faites pas confiance aux cybers, agences et officines qui proposent de s'occuper de vos candidatures contre de l'argent : c'est l'assurance de rater vos démarches !**